

La stratégie du gouvernement norvégien pour le développement du Grand Nord



(Extraits)

SOMMAIRE

Préface - - - - -	3
Résumé - - - - -	7
Une nouvelle dimension pour la politique étrangère Norvégienne - - -	13
L'accent mis sur l'énergie et l'environnement- - - - -	13
Les forums interrégionaux- - - - -	15
Les conflits d'intérêts - - - - -	16
La coopération avec la Russie - - - - -	19
La présence des forces armées- - - - -	20

Photos:

Page 1: Scanpix Creative, Secrétariat Barents,
SINTEF Helse, Kjell Ove Storvik, Harald
Pettersen, Statoil, Christian Houge,
Samfoto, ELKEM

Page 7: Scanpix Creative

Page 12: Cartography/Designer: Hugo Ahlenius,
UNEP/GRID-Arendal

Page 13: Secrétariat Barents

Page 15: Per Eide

Page 17: Garde côtière norvégienne

Page 18: Hydro

Préface

L'exploitation des possibilités offertes par le Grand Nord est l'un des principaux défis que devra relever le gouvernement norvégien au cours des prochaines années.

Parmi les régions limitrophes de la Norvège, le Nord est celle qui connaît le développement le plus spectaculaire.

■ Nous voulons pousser plus avant nos relations de bon voisinage avec la Russie, engagées depuis la fin de la Guerre froide.

■ Nous voulons poursuivre notre lutte contre la pêche illicite et gérer les ressources marines renouvelables pour les générations actuelles et futures.

■ Nous voulons exploiter, dans l'esprit du développement durable, le potentiel de la mer de Barents, pour faire de cette région une nouvelle province énergétique européenne.

■ Nous voulons relever les grands défis liés à l'environnement et au climat.

■ Nous voulons améliorer la qualité de vie de tous ceux qui vivent dans le Nord, les conditions et possibilités qui leur sont offertes, et assumer notre responsabilité à l'égard des droits des peuples premiers.

Tout ceci exige des efforts collectifs.

Il ne s'agit pas là uniquement d'une question de politique étrangère ou de politique intérieure. Il s'agit de poursuivre nos traditions en matière de gestion responsable des ressources, de revendiquer

notre souveraineté et de coopérer étroitement avec nos voisins, nos partenaires et nos alliés. Mais il s'agit aussi de mobiliser largement et durablement nos forces et nos ressources pour développer tout le Nord de notre pays. Il ne s'agit pas uniquement d'un projet pour le Grand Nord. C'est un projet pour le pays dans son ensemble, pour la partie la plus septentrionale de l'Europe, et qui aura des répercussions sur l'ensemble du continent.

L'importance que revêtent ces régions pour la Norvège tout entière fait son chemin dans les esprits. De nouvelles formes de travail politique se profilent. Le développement durable du Grand Nord représente plus qu'un objectif essentiel sur le plan de la politique régionale norvégienne. C'est un enjeu stratégique capital pour nous tous. L'attention, jusqu'à présent, s'est surtout portée sur les ressources marines : les possibilités et les défis liés à la mer, en effet, sont une caractéristique des régions septentrionales de la Norvège. Mais les gens vivent sur la terre ferme. L'initiative en faveur du Grand Nord permet de développer les conditions de vie dans ces contrées, en termes de travail, d'habitat, d'éducation, de création de valeur, de culture et de contacts par-delà les frontières régionales et nationales.

Lorsque le gouvernement de coalition rouge-vert a accédé au pouvoir en octobre 2005, nous avons centré notre politique sur les défis et les opportunités dans le Grand Nord, en nous basant sur le rapport au parlement n° 30 (2004-

2005), qui avait recueilli un large soutien des députés. Nous avons donné une nouvelle inflexion à notre politique étrangère en entretenant des contacts étroits avec nos voisins, nos partenaires et nos alliés pour mettre en avant l'importance du Grand Nord. Nous avons souligné la nécessité d'appréhender certains thèmes politiques traditionnels dans la perspective du Grand Nord. Et nous avons encouragé un effort national en faveur de ces régions.

Tout au long de cette année, le Grand Nord a affirmé sa place sur la carte de l'Europe. Des décideurs étrangers ont pris conscience du fait que ces régions présentaient un intérêt bien au-delà des frontières norvégiennes – intérêt pour les ressources marines vivantes, offertes par une nature aussi exceptionnelle que vulnérable, et qui trouveront leur place sur les tables de l'ensemble du continent ; intérêt que présentent, à l'échelle mondiale, les manifestations du défi climatique, très prononcées dans les régions arctiques. L'importance du Grand Nord pour la communauté internationale est également liée aux réserves de pétrole présentes dans les parties norvégienne et russe de la mer de Barents, et aux futures voies de transport d'énergie. À ceci vient s'ajouter l'intérêt de la coopération russo-norvégienne, renforcée jusqu'à devenir un canal majeur de dialogue européen.

Le but principal de la stratégie pour le Grand Nord est de réunir au sein d'une orientation commune tous les domaines touchant

au développement de ces régions. Nous avons mobilisé l'appareil d'État dans son ensemble, afin d'imprimer à notre politique un axe plus clair et plus cohérent. Les ministères et les administrations ont mis l'accent sur la poursuite et l'intensification des efforts, dans leurs secteurs politiques respectifs. La stratégie en faveur du Grand Nord définit un champ d'action que le gouvernement travaillera à remplir dans les années à venir. Il ne s'agit pas d'un catalogue de mesures, même si nous faisons allusion, dans le présent document, à un certain nombre d'actions ouvrant des perspectives d'avenir.

Deux nouveaux moyens d'action sont ici évoqués, concernant la coopération entre la Norvège et la Russie : le gouvernement a pris l'initiative d'un programme d'échanges destiné aux étudiants, et doit examiner une proposition visant à l'instauration d'une zone de coopération économique et industrielle couvrant des territoires norvégiens et russes dans les régions frontalières septentrionales. La création d'une bourse spécifique « Grand Nord » stimulera les travaux de recherche et d'étude effectués dans les écoles et universités du Nord de la Norvège. La zone de coopération, quant à elle, pourrait fonctionner comme une sorte de laboratoire pratique, au sein duquel s'exercerait la coopération économique russo-norvégienne du Grand Nord.

La coordination du travail d'élaboration de cette stratégie a été assurée par une délégation gouver-

nementale placée sous l'égide du Ministre des Affaires étrangères. Nous avons été aidés dans notre travail par un groupe d'experts extérieur, dirigé par M. Jarle Aarbakke, Recteur de l'Université de Tromsø, qui a contribué à la mobilisation des savoirs et des expériences spécifiques au Grand Nord. Nous avons également entretenu des contacts étroits avec toute une série de cercles de la société du Nord de la Norvège, avec les autorités politiques régionales et le Parlement lapon.

Le long terme et la prévisibilité sont des caractéristiques essentielles de la politique norvégienne en faveur du Grand Nord. Nous mettrons l'accent sur ces principes dans les années à venir, et tout en intensifiant notre action, nous souhaitons que la spécificité norvégienne soit reconnaissable.

La politique norvégienne dans le Grand Nord s'inscrit *sur le long terme* et *dans un cadre bien réglementé*.

Les mots clés de cette stratégie sont : *présence, activité et connaissance*.

■ Nous devons avoir pour première ambition d'assurer notre *présence* dans le Nord, par des implantations dans les régions dont la responsabilité revient à la Norvège – du Svalbard jusqu'aux zones maritimes du Grand Nord, et des côtes jusqu'aux villes et villages de l'intérieur des terres.

■ Nous devons avoir pour deuxième ambition de nous placer

en tête des principaux *secteurs d'activité* – depuis la pêche, l'industrie et le tourisme, jusqu'aux des branches les plus modernes, comme la bioprospection marine, c'est-à-dire la mise à profit du potentiel biologique qu'offrent les océans.

■ Nous devons enfin poursuivre une troisième ambition : celle d'être les premiers du point de vue des *connaissances dans tous ces domaines*. La connaissance est au cœur du développement dans le Grand Nord : rehausser le niveau du savoir et de l'expérience dont dispose l'humanité, pour pouvoir ouvrir la voie, mettre à profit les possibilités déjà connues, en découvrir de nouvelles, et attirer d'autres partenaires décidés à participer, investir et partager leurs propres connaissances. Corrélativement à ce pari sur la connaissance, nous devons poursuivre le développement de notre politique étrangère, et renforcer ses capacités à promouvoir les intérêts norvégiens dans les régions septentrionales.

Les efforts en direction du Grand Nord supposent optimisme et espoir. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, une série d'initiatives a été engagée, ancrée dans la volonté claire de développer les possibilités qu'offrent ces régions. Si la plupart de ces initiatives ont vu le jour dans le Nord de la Norvège, l'intérêt pour le sujet va croissant dans d'autres parties du pays, comme dans les nations qui nous entourent.

La présente stratégie détermine le cadre de nos efforts en faveur

du Grand Nord. Le gouvernement s'est donné pour rôle d'encourager les actions à entreprendre, et de leur préparer le terrain. Il a d'ores et déjà engagé des moyens importants dans des programmes de grande envergure, notamment liés à la recherche et à l'application du Plan global de gestion du milieu marin en mer de Barents et au large des Lofoten. Mais un partenariat moderne se construit à partir d'une pluralité d'acteurs, publics et privés, norvégiens et internationaux.

Le gouvernement, pour sa part, assurera le suivi de cette stratégie au fil de ses budgets futurs et par le biais d'investissements ciblés. Nous invitons les acteurs potentiels à un partenariat de qualité, de manière à obtenir un partage de la propriété comme du sentiment de responsabilité, et à pouvoir développer les possibilités existantes et nouvelles.

C'est pourquoi cette stratégie est aussi une invitation adressée à tous ceux que le Grand Nord intéresse.



Jens Stoltenberg

Résumé



Le gouvernement actuel, dans la déclaration de Soria Moria, a affirmé qu'il considérait le Grand Nord comme le principal domaine d'action stratégique de la Norvège pour les années à venir. Cette déclaration donne un cap à la politique en faveur du Nord, et constitue la garantie d'une meilleure coordination et d'une plus grande efficacité des efforts investis.

L'objectif général de la politique gouvernementale est de mettre en œuvre, dans les régions concernées, un développement et une croissance durables. Il s'agit de créer les conditions nécessaires pour que les acteurs humains présents sur place puissent construire de véritables communautés, avec des emplois d'avenir, une offre satisfaisante en matière éducative et de santé, comme sur les plans des loisirs culturels ou tournés vers la nature.

La politique en faveur du Grand Nord vise aussi à tirer parti des possibilités que présente cette région du monde pour la coopération internationale dans les domaines de l'exploitation des ressources naturelles, de la gestion de l'environnement et de la recherche, par le biais de contacts plus étroits avec nos voisins russes et nos partenaires européens et nord-américains.

La sauvegarde des intérêts norvégiens dans le Nord consiste principalement en un renforcement de notre présence et de notre activité selon plusieurs axes politiques, à la fois nationaux et internationaux, parmi lesquels la formation et la recherche, la gestion de l'environnement et des ressources, la sécurité et la défense, l'énergie, la pêche, le tourisme et d'autres branches de l'activité économique, ainsi que la santé, la culture et la parité.

Les toutes premières priorités politiques de cette stratégie en faveur du Nord sont les suivantes :

1 *Imprimer à l'exercice de notre autorité un souci de crédibilité, de cohérence et de prévisibilité.*

En affirmant sa présence, en exerçant sa souveraineté et son autorité, la Norvège fait en sorte que les engagements contractés à l'échelle internationale et nationale soient pris au sérieux. Il reste donc capital que la défense, la police et le ministère public soient représentés sur place. La présence de l'armée est également indispensable pour sauvegarder les intérêts nationaux en matière de sécurité et assurer notre capacité de gestion des crises dans ces régions. Une coopération efficace entre la Garde côtière, le ministère public et la police en matière de gestion des ressources a pour effet de prévenir les conflits et de contribuer à la prévisibilité et à la stabilité de ces

ressources. Aussi cette coopération est-elle appelée à se renforcer. Le gouvernement œuvre également pour la poursuite des efforts entrepris au Svalbard, dans le cadre des objectifs que s'est fixé la politique norvégienne concernant ce territoire.

2 *Nous placer en tête des actions internationales de développement et de recherche ayant pour objet et pour théâtre les régions du Grand Nord.*

La connaissance est le pivot de notre stratégie en faveur du Grand Nord, avec des prolongements directs sur les questions relevant de la gestion de l'environnement, de l'exploitation des ressources et de la création de valeur. Nous avons besoin, en tant que nation, de connaissances accrues pour pouvoir tirer pleinement parti des possibilités existantes, et répondre aux défis auxquels nous nous trouvons confrontés dans ces régions. La Norvège possède des instances scientifiques dont les compétences sur le plan international sont de tout premier ordre dans les domaines de l'activité pétrolière, des transports maritimes, de l'exploitation et de la gestion des ressources marines, de la défense de l'environnement, de la recherche sur les climats et le milieu polaire, ainsi que sur les modes de vie des peuples premiers. Le gouvernement travaille à renforcer, d'une façon générale, les moyens dont disposent ces instances.

3 *Adopter une position de leader en matière de gestion de*

l'environnement et des ressources naturelles.

Nous voulons mettre en place les conditions nécessaires à la création de valeur par le biais d'un mode d'exploitation durable des ressources, tout en préservant les structures, le mode de fonctionnement et la productivité des écosystèmes. Le gouvernement a l'intention de soumettre toute activité humaine à des règles environnementales strictes, et d'établir des cadres qui permettront de protéger les zones les plus précieuses et les plus sensibles contre les effets potentiellement négatifs de ces activités. Il renforcera également la coopération internationale en vue de limiter les changements climatiques provoqués par l'homme, et de réduire les atteintes à l'environnement dans les régions septentrionales. La Norvège jouera un rôle-clef dans la surveillance du climat, des substances toxiques pour l'environnement et du milieu marin dans le Nord.

Le Svalbard est appelé à devenir l'une des réserves de nature sauvage les mieux gérées au monde. La réglementation environnementale très stricte et les vastes mesures de protection qui ont déjà cours actuellement seront reconduites et développées pour faire face aux défis posés par l'activité économique. En cas de conflit entre les considérations environnementales et d'autres intérêts, les premières prévaudront.

Le gouvernement part du principe que la gestion des ressources marines vivantes doit s'appuyer

sur les droits et devoirs découlant du droit de la mer, et qu'elle doit instaurer un niveau d'exploitation maximal, limité au cadre de la durabilité des ressources. Le *Plan global de gestion du milieu marin en mer de Barents et au large des Lofoten*¹ contribue à clarifier les principales lignes directrices applicables à la gestion des régions septentrionales.

4 *Créer les conditions nécessaires au développement de l'activité pétrolière en mer de Barents, et faire en sorte que cette activité ait, à l'échelle de la Norvège, et notamment dans les départements du Nord, un maximum de retombées en termes d'acquisition de compétences et de progression de l'économie locale et régionale.*

La construction du site baptisé "Snøhvit" est un exemple des effets annexes que peut générer l'activité pétrolière de la Norvège du Nord. Les perspectives d'avenir sont bonnes, et plusieurs projets de nouveaux sites d'exploitation sont à l'étude.

Dans le cadre de ces travaux, le gouvernement norvégien fera en sorte que les différentes sociétés impliquées mettent en place des procédures de qualification pour les fournisseurs locaux et régionaux. Les pouvoirs publics auront un rôle important à jouer en ce qui concerne les retombées régionales et locales du développement. Nous avons également l'intention de lancer un projet visant spécifique-

¹ St.meld. (rapport au Parlement) n° 8 (2005-2006)

ment à cerner les effets annexes de l'activité pétrolière dans le Nord, sur la base des expériences antérieures.

5 *Faire en sorte que la politique en faveur du Grand Nord contribue à consolider les conditions de vie des peuples premiers, leurs activités, à pérenniser leur histoire et leurs traits de civilisation*

Les peuples premiers cultivent un certain nombre de valeurs propres, et possèdent des connaissances sur les voies que peut emprunter l'activité humaine dans le contexte naturel difficile d'une zone subarctique. C'est à la fois un atout pour la politique norvégienne, et une dimension à part entière du projet. La gestion globale des ressources inclut la protection des conditions naturelles qui servent de base aux activités de ces peuples, de leurs savoir-faire traditionnels et des superficies utilisées pour l'élevage des rennes. En fait également partie la protection du littoral, de la pratique traditionnelle de la pêche en mer et de la pêche au saumon. Le gouvernement se propose de développer des activités existantes et nouvelles sur lesquelles pourra s'appuyer le devenir économique et culturel des communautés lapones. Il assistera les institutions lapones dans leur travail d'acquisition de savoir-faire et de connaissances. Il est également important de mettre en place les conditions nécessaires pour que ces institutions puissent participer activement à la coopération internationale.

6 *Développer la coopération directe entre les peuples dans les régions du Nord*

La coopération directe entre les peuples constitue un élément important de la politique norvégienne en faveur du Grand Nord. La santé, l'éducation et la formation, la culture, le sport, les actions à destination de l'enfance et de la jeunesse, ainsi que la vie associative, sont des composantes essentielles de cette coopération. Le fait que les populations puissent se retrouver dans le cadre d'activités communes relevant de ces domaines est générateur de compréhension et de confiance, dispositions d'esprit qui seront à leur tour des facteurs de stabilité et de développement dans les régions concernées. Le gouvernement veillera à ce que la Coopération de Barents continue à susciter, dans une large mesure, la création de points de rencontre et de réseaux d'échanges pour les habitants des régions septentrionales.

7 *Renforcer la coopération avec la Russie*

C'est dans nos relations avec la Russie, pays limitrophe du nôtre et avec lequel nous partageons la mer de Barents, que se situe la dimension bilatérale essentielle de la politique en faveur du Grand Nord. Plusieurs des défis qui se posent dans ces régions, notamment en matière de gestion de l'environnement et des ressources naturelles, ne sauraient être résolus sans l'engagement de la Russie ni la coopération russo-

norvégienne. Ce pays connaît actuellement un essor économique très rapide. Si les changements qui affectent tant la politique que l'activité économique et la société russes ne modifient pas les objectifs norvégiens, nous devons être attentifs à ces développements et adapter les moyens d'action auxquels nous recourons. Le pragmatisme, la prise en compte des intérêts nationaux et la volonté de coopération sont les principes que le gouvernement norvégien souhaite imprimer à sa politique vis-à-vis de la Russie.

Pour mettre en application ces priorités stratégiques, le gouvernement se propose de miser, entre autres, sur les mesures suivantes :

- Poursuivre en l'approfondissant le dialogue actif avec ses voisins, partenaires et alliés sur les questions relatives au Grand Nord.
- Renforcer la caractérisation et la coordination de la politique norvégienne dans ce domaine, dans le cadre des forums de coopération internationaux et interrégionaux.
- Développer les activités pétrolières en mer de Barents par le biais d'une politique active en matière d'attribution des marchés, afin de mieux suivre les résultats des explorations et les besoins en termes de nouvelles zones de recherches. Le gouvernement encouragera également le travail de cartographie géologique portant sur les régions du Grand Nord.

- Élaborer une proposition de création d'une zone de coopération économique et industrielle, couvrant des territoires norvégiens et russes dans les régions frontalières septentrionales.

- Rechercher des mesures supplémentaires en vue de faciliter le passage de la frontière russo-norvégienne.

- Étudier concrètement les besoins concernant de nouveaux navires de recherche, capables de naviguer à travers les glaces, pour accroître la présence norvégienne dans les eaux septentrionales tout au long de l'année.

- Encourager à la fois la quête de connaissances dans les régions du Nord, et la recherche spécifique à ces zones, par le biais du Conseil de la recherche.

- Renforcer la sécurité maritime dans les eaux du Svalbard, notamment en faisant appliquer la législation sur les ports et zones de circulation maritime, et en créant un service d'experts pilotes auquel les navires devront obligatoirement faire appel.

- Resserrer la coopération avec les pouvoirs publics russes et les autorités des autres pays pour lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée en mer de Barents.

- Accroître les efforts d'application du Plan global de gestion du milieu marin en mer de Barents et au large des Lofoten, par le biais de la cartographie et de la sur-

veillance du milieu marin, de la recherche sur les écosystèmes et sur l'impact de l'activité humaine.

- Intensifier le travail de repérage, de surveillance et de recherche sur les changements climatiques et les toxiques environnementaux.

- Poursuivre nos efforts pour garantir la sécurité et la protection nucléaires dans les régions du Grand Nord.

- Mettre au point une technologie environnementale spécifique aux régions du Grand Nord, et destinée à une mise en place locale, grâce au renforcement des efforts de recherche et de développement.

- Lancer plusieurs projets de recherche et de développement dans le cadre du programme Barents 2020.

- Créer des bourses d'études financées par le programme Barents 2020, pour des projets de recherche ayant trait aux régions du Grand Nord.

- Augmenter les efforts de coopération culturelle dans la région, en particulier avec la Russie.

- Mettre à l'étude des mesures destinées à accroître le recrutement, dans les régions du Nord, d'une main-d'œuvre étrangère compétente et adaptée aux besoins.

- Stimuler les efforts entrepris en matière de bioprospection et pour le développement de productions

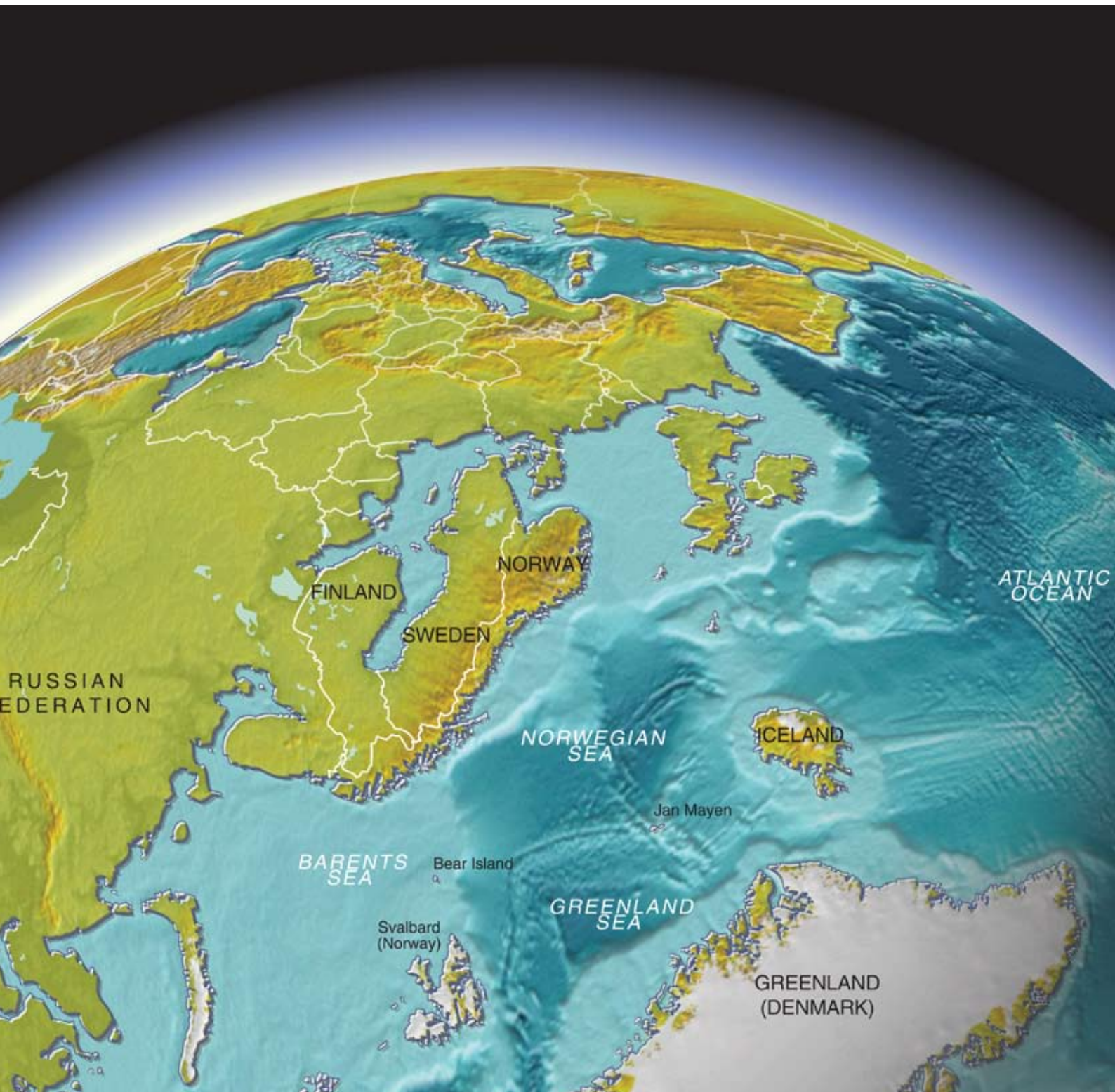
nouvelles, à base d'organismes marins.

- Encourager les recherches visant à l'élevage de certaines espèces marines qui présentent un intérêt particulier, comme la morue.

- Envisager un éventuel soutien au lancement de transports de marchandises par le corridor menant de l'Asie centrale à l'Amérique du Nord, et passant par le port de Narvik.

- Étudier la nécessité éventuelle de nouvelles solutions de transports, comme la création d'un chemin de fer reliant Nikel à Kirkenes, et l'intérêt, en termes commerciaux, de l'ouverture de nouvelles lignes aériennes survolant la calotte Nord.

- Réaliser une analyse de grande envergure des infrastructures de transport existantes et des besoins que connaissent les régions du Nord dans ce domaine, dans le cadre du Plan national de gestion des transports 2010-2019.



PARTIE 1 :

Une nouvelle dimension pour la politique étrangère Norvégienne

Du point de vue de la politique étrangère, il est important de souligner que l'action menée dans le Grand Nord doit s'inscrire dans le long terme et dans un souci de prévisibilité. La politique norvégienne ne s'est pas départie de ces qualités majeures depuis plusieurs décennies.

Nos voisins, partenaires et alliés doivent reconnaître la Norvège à une certaine ligne de conduite qu'elle s'est fixée. Nous avons fait preuve de fermeté dans l'exercice de notre souveraineté et de notre responsabilité, concernant le contrôle de l'exploitation des ressources, mais également d'ouverture d'esprit dans la recherche de solutions de coopération conformes à la ligne d'un nouveau mode de développement. C'est sur ce schéma que nous nous appuyons pour apporter, avec l'action en faveur du Grand Nord, une nouvelle dimension à notre politique étrangère.

Cette nouvelle dimension consiste à intensifier les activités existantes et à orienter plus clairement notre stratégie vers la préservation des intérêts norvégiens – bien connus –, à développer notre coopération avec la Russie, et à obtenir gain de cause pour l'instauration d'un mode de gestion des ressources responsable, comme à propos des efforts à fournir pour protéger l'environnement et faire face aux changements climatiques. L'action en faveur du Grand Nord suppose également que nous sachions mieux considérer ces questions dans leur contexte, dans le cadre de notre politique étrangère comme dans celui des forums

de discussion interrégionaux et multilatéraux.

Le Grand Nord est aussi vaste par ses enjeux politiques que par l'étendue géographique des zones concernées. Sur le plan géographique, il couvre des territoires continentaux et maritimes, des îles et des archipels qui s'étendent vers le Nord à partir du district norvégien du Sør-Helgeland et vers l'est à partir de la mer du Groenland, jusqu'à la mer de Barents et à la mer de Petchora. Du point de vue politique, il inclut les instances administratives norvégiennes, suédoises, finlandaises et russes qui font partie de la Coopération de Barents. La politique en faveur du Grand Nord touche en outre à la coopération nordique, aux relations avec les États-Unis et le Canada, par le biais du Conseil de l'Arctique, et avec l'UE, dans le cadre du programme « Dimension nordique ».

Autrement dit, bon nombre des scènes sur lesquelles se joue la politique étrangère de la Norvège sont également investies par l'action en faveur du Grand Nord.

L'accent mis sur l'énergie et l'environnement

L'intérêt pour les régions septentrionales en tant qu'arène de coopération internationale va



Session du Conseil de l'Arctique, à Salekhard, Russie, le 26 octobre 2006.

croissant, notamment en raison de l'évolution des domaines de l'énergie et de l'environnement.

Le potentiel de ressources offert par ces régions, et les possibilités de coopération qui peuvent en découler, ont fait de l'énergie un thème central du dialogue que les pouvoirs publics norvégiens entretiennent, à propos du Grand Nord, avec la Commission européenne et des pays comme l'Allemagne, la France, les États-Unis, le Canada et nos voisins nordiques. Le Grand Nord apparaît comme la nouvelle province pétrolière – on estime qu'un quart des réserves mondiales de pétrole et de gaz non encore découvertes pourraient se trouver dans les régions arctiques². Selon la Direction de l'exploitation pétrolière, les 2/3 au moins des réserves non découvertes présentes sur le socle norvégien seraient localisées dans la mer de Norvège et en mer de Barents.

Le centre de gravité de la politique énergétique norvégienne poursuit ainsi son déplacement historique en direction du Nord. Dans le même temps, les questions d'énergie prennent une dimension relevant de la politique étrangère, à mesure que progresse l'importance accordée, dans les relations internationales, aux thèmes de l'approvisionnement et de la sécurité énergétiques. Pour de nombreux pays, l'énergie tend à devenir de plus en plus clairement un volet de la politique en matière de sécurité.

Les orientations de la politique norvégienne concernant l'exploitation du pétrole et du gaz sont bien établies. Cependant, la Norvège doit être capable d'appréhender et d'assumer la place plus centrale qui revient désormais aux questions d'énergie au sein de sa propre politique étrangère et de sécurité. Dans le cadre du plan d'action en faveur du Grand Nord, le Ministère des Affaires étrangères, en collaboration étroite avec le Ministère du pétrole et de l'énergie, s'est engagé à renforcer sa propre capacité à traiter ces questions d'une manière qui mette mieux en relief l'importance croissante de l'énergie dans nos relations avec les autres pays.

Les régions du Nord sont de plus en plus considérées comme le baromètre des changements climatiques mondiaux. Le réchauffement du climat se manifeste environ deux fois plus vite dans l'Arctique que ce n'est le cas dans d'autres régions de la planète, et ce phénomène ne manquera pas d'avoir des répercussions, dans le Grand Nord également, sur le mode de vie des populations. Par ailleurs, l'Arctique est le point d'arrivée des toxiques environnementaux que la nature véhicule sur de longues distances. Il est donc nécessaire de soumettre le milieu arctique à une surveillance internationale accrue, à la fois du point de vue de l'évolution climatique et des effets produits par ces toxiques.

La question des changements climatiques est désormais au cœur de la politique environnementale.

Dans le même temps, ces questions doivent trouver leur traduction dans la politique étrangère et de développement, les changements climatiques étant appelés à exercer une forte incidence sur la sécurité des pays et des populations de la planète. Le Ministère des Affaires étrangères et le Ministère de l'environnement renforceront leur coopération afin de veiller, d'une part, à ce que la Norvège respecte ses propres engagements au titre du Protocole de Kyoto, et d'autre part, à ce qu'elle œuvre pour un accord mondial plus ambitieux après l'échéance de 2012.

Le Svalbard se verra attribuer une importance accrue en tant que plate-forme de recherche internationale sur les questions d'environnement et de climat. Un vaste réseau d'experts est d'ores et déjà présent en permanence dans les régions du Grand Nord, où il travaille à élargir les connaissances actuelles et à renforcer la conscience collective sur l'importance des changements climatiques en tant que défi mondial majeur. La Norvège se doit de préserver un lieu de rencontres scientifiques unique en son genre.

Le gouvernement estime essentiel de continuer à miser sur le Svalbard dans le sens des objectifs que s'est impartis la politique norvégienne concernant ce territoire : un exercice cohérent et ferme de notre souveraineté, le respect du Traité du Svalbard et la surveillance de son application, la préservation d'un climat stable et pacifique dans la zone concer-

2 US Geological Survey, 2000



née, la protection d'une nature aux caractéristiques très particulières, et la présence de communautés norvégiennes dans l'archipel.³

En d'autres termes, l'attention renforcée dont les questions d'énergie et d'environnement font aujourd'hui l'objet a imprimé une dynamique nouvelle au développement des régions septentrionales. L'image statique remontant à l'époque de la Guerre froide a été remplacée par la perspective d'une coopération internationale de grande ampleur.

Ces changements ont occupé une place centrale dans les différents dialogues que la Norvège a menés, au sujet de ces régions, avec un certain nombre de grands pays occidentaux. Ces entretiens visaient à la fois à rendre compte des intérêts norvégiens et des esti-

mations qui sont les nôtres, dans le but de mieux faire comprendre notre vision des possibilités et des défis qu'abrite le Grand Nord, et à rechercher de nouveaux domaines et de nouvelles formes de coopération.

Ces dialogues sont parvenus au terme d'une première phase consacrée aux orientations générales. La prochaine phase de discussion aura pour objet l'approfondissement des sujets sur lesquels se rejoignent des intérêts communs, afin de définir des projets de coopération spécifiques et de donner ainsi aux dialogues un tour plus concret.

Les forums interrégionaux

Le gouvernement norvégien, par le biais de sa stratégie en faveur du Grand Nord, cherchera à centrer davantage l'attention sur les intérêts nationaux, et à mieux coordonner la présentation qui en est faite dans le cadre de différents

forums. Nous nous attacherons tout spécialement à tirer parti des possibilités offertes par les forums régionaux.

Le Grand Nord fera l'objet de discussions plus clairement ciblées au sein des instances de coopération nordiques. Nous mettons actuellement en place les conditions d'une collaboration plus étroite entre l'Assemblée nationale norvégienne, le Conseil nordique et le Conseil nordique des ministres. Au sein de ces forums, l'essentiel de l'attention se portait jusqu'à présent sur la Coopération baltique. Il est important que cette perspective soit désormais complétée par une mise en lumière des questions spécifiques au Grand Nord. Dans ce contexte, le gouvernement norvégien mettra l'accent sur la nécessité d'une poursuite du dialogue avec les différents pays nordiques.

Le gouvernement souhaite également faire progresser vis-à-vis des

³ St.meld. (rapport au Parlement) n° 40 (1985-1986), Svalbard

institutions européennes, et entre autres du Conseil de l'Europe, la mise en relief de notre action dans le Grand Nord. Nous veillerons, à cet effet, à entretenir des contacts étroits avec l'Assemblée nationale norvégienne, et à mener une concertation avec les organisations norvégiennes qui participent à ces instances de coopération, notamment les représentants de l'activité économique.

Nous exploiterons par ailleurs pleinement le potentiel offert par la Coopération de Barents. Initiative novatrice lors de son lancement en 1993, celle-ci demeure aujourd'hui un instrument de coopération précieux, permettant de franchir les lignes de division traditionnelles dont est parcouru le Grand Nord, avec une forte dimension de communication directe entre les populations, qui accorde une place centrale aux intérêts des peuples premiers. Le gouvernement fera en sorte que les départements du Nord, le Parlement lapon ainsi que d'autres instances publiques, associations et particuliers, continuent à consolider la coopération de Barents par l'apport de leurs différentes contributions.

La Norvège, pour sa part, a pris des initiatives destinées à rendre la Coopération de Barents plus efficace : ainsi l'installation d'un secrétariat international à Kirkenes a-t-elle été décidée d'un commun accord. Ce secrétariat entrera en fonction à partir du 1^{er} janvier 2008. Il viendra s'ajouter au Secrétariat national, d'ores et déjà implanté à Kirkenes. Afin de renforcer la connaissance des conditions propres aux régions

frontalières, un Institut de Barents a également été installé dans la même ville. Les recherches relatives aux peuples premiers vivant dans la région seront notamment menées en coopération avec les cercles compétents en la matière, présents à Kautokeino.

La Norvège assumera la présidence du Conseil de l'Arctique durant la période 2007-2009. Nous saisissons cette opportunité pour donner un ancrage à notre politique en faveur du Grand Nord. Le programme mis au point pour cette présidence est ambitieux. L'accent s'y trouve mis tout particulièrement sur la gestion durable des ressources et la lutte contre les changements climatiques. Le travail réalisé au sein du Conseil de l'Arctique contribuera à mieux faire comprendre, à l'échelle internationale, la nécessité d'agir pour lutter contre les changements climatiques.

À l'occasion de cette présidence norvégienne, il a été décidé de créer, dans la ville de Tromsø, un secrétariat du Conseil de l'Arctique, lequel sera inauguré le 1^{er} janvier 2007. La Norvège a obtenu l'accord des deux pays qui assureront la présidence à sa suite, à savoir la Suède et le Danemark, pour que le secrétariat de Tromsø continue à fonctionner sous leur égide, c'est-à-dire jusqu'à l'année 2013 incluse.

Des invitations à se rendre dans le Grand Nord ont déjà été adressées, par le passé, à un certain nombre de décideurs étrangers. Les expériences qui en ont été reti-

rées s'étant avérées positives, cette pratique sera appelée à s'intensifier dans les années à venir. Ces invitations iront en priorité à des acteurs politiques américains, canadiens et russes. Le Svalbard, qui dispose d'infrastructures de recherche, notamment dans le domaine climatique, apparaît dans ce contexte comme un lieu de rencontre particulièrement intéressant.

Les conflits d'intérêts

La vision qui préside à notre projet fait de la mer de Barents un théâtre de coopération. Même à l'époque de la Guerre froide, où régnaient des tensions fortes, les relations entre les différents pays impliqués dans le Nord sont restées correctes. La façon dont la Norvège a su exercer sa responsabilité administrative dans ces régions a fait l'objet d'une reconnaissance à l'échelle du monde, même si les points de vue peuvent diverger sur un certain nombre de questions liées au droit national ou international. C'est là une base sur laquelle nous comptons nous appuyer dans l'avenir.

Le potentiel constaté en termes de renforcement de la coopération se double cependant d'un certain nombre de réels conflits d'intérêts. Ceux-ci sont avant tout liés à l'utilisation des ressources de pêche et à l'exploitation future des réserves de pétrole en mer.

La capacité de pêche de la flotte mondiale s'avère surdimensionnée, y compris dans les régions les plus proches de la Norvège, et l'accès aux sources d'énergie exploitables est limité. Ces deux

faits accentuent encore les défis liés à la gestion responsable des ressources et à la nécessité de préserver la diversité biologique et les écosystèmes les plus sensibles. Ces exigences planétaires, ainsi qu'un certain nombre d'intérêts économiques revendiqués par différents acteurs, se manifestent avec une intensité croissante, en mer de Barents comme ailleurs dans le monde.

L'une des caractéristiques du mode de gestion des ressources pratiqué par la Norvège consiste à joindre à une réglementation activement soutenue par l'autorité de le gouvernement la crédibilité des actes et la coopération internationale. Le droit international, dans son acception moderne, offre un large spectre de moyens d'action dont la Norvège peut faire usage pour élaborer une méthode d'administration des ressources fondée sur la connaissance et soucieuse de résultats. Contrairement à l'évolution constatée dans certaines autres zones marines, l'alliance d'une administration côtière efficace et d'une vaste coopération avec d'autres États – à vocation maritime ou simplement concernés par l'enjeu – a permis de reconstituer des populations de poissons dont la survie était capitale et qui se trouvaient très menacées, comme la morue et le hareng.

Il en va de notre responsabilité historique de poursuivre cette action.

L'exigence d'une démarche méthodique et programmée visant, en un premier temps, l'ouverture de nouvelles zones à l'activité pétro-



lière, puis l'exploration et l'exploitation des réserves, se fonde sur des règles du jeu claires, aussi bien pour les pouvoirs publics que pour les entreprises et les autres acteurs impliqués.

L'application de règles constantes et d'un mode d'administration efficace a permis d'effectuer des études de conséquences fondées sur le principe de précaution et la prise en compte de critères écologiques sévères. Elle a également garanti l'ouverture à une participation des compagnies pétrolières internationales et de différentes industries sous-traitantes disposant d'une expérience et de larges compétences, capables de satisfaire à l'ambition et à l'exigence qualitative des travaux qui seront à réaliser sur le socle continental norvégien. Ce système a permis de mettre en œuvre, dans une totale transparence et un esprit de responsabilité étayé par des processus de contrôle, des investissements de grande ampleur s'inscrivant dans

Membres des gardes côtières norvégienne et russe, lors d'une session d'évaluation à bord du vaisseau norvégien KS Andenes, à la suite de l'exercice Barents Rescue 2006.



A l'automne 2006, la plate-forme de forage *Deepsea Delta* a creusé et mis à l'épreuve le puits 7 du gisement de Shtokman - situé dans la partie russe de la mer de Barents -, dans le cadre d'une coopération entre Gazprom et Hydro.

le long terme. Il a également permis la coexistence, dans les zones maritimes, d'acteurs importants aux activités très diverses.

Les règles du droit de la mer et la coopération internationale sont les fondements sur lesquels la Norvège s'appuie pour informer la commission internationale sur les questions relatives au socle continental, (commission qui siège à New York), de l'étendue du socle continental, afin d'effectuer la délimitation, actuellement en cours, entre le socle continental et les zones situées entre le Svalbard et le Groenland, et celle du socle continental en mer de Norvège. C'est également sur la base d'une telle démarche que pourront être résolues les questions encore en attente, pour ce qui est de la répartition entre les zones norvégiennes et russes en mer de Barents.

Cette délimitation du socle continental et des différentes parties de la mer de Barents conditionne l'exploration et l'exploitation des

réserves de pétrole dans certaines zones dont l'appartenance à l'un ou l'autre territoire maritime est à l'heure actuelle sujet à controverse. Ceci représente au total une superficie de 175 000 km². L'utilité principale d'une ligne frontière est de déterminer quelles instances législatives ou autres autorités nationales sont compétentes sur un certain nombre de questions précises, dans les zones concernées. Elle permet donc d'établir le nécessaire cadre permanent des conditions applicables aux différents acteurs économiques et autres, ainsi qu'aux dispositions en matière de coopération transfrontalière dans le secteur pétrolier.

Une clarification définitive des délimitations du socle continental et des différentes zones de la mer de Barents suppose que la Norvège et la Russie parviennent à s'accorder politiquement sur un modèle de solution. L'instauration d'une ligne-frontière ouvrira un important potentiel de coopération russo-norvégienne dans le domaine de l'activité pétrolière.

Il existe différentes interprétations en ce qui concerne la zone géographique d'application du Traité du Svalbard. La Norvège, pour sa part, est toujours partie du principe – correspondant aux termes du traité – selon lequel le texte ne devait s'appliquer qu'aux îles et aux eaux territoriales. Un certain nombre d'intérêts économiques potentiels ont incité d'autres États à argumenter en faveur d'une application du traité aux zones maritimes s'étendant au-delà des eaux territoriales. Tel est le contex-

te dans lequel la Norvège, en 1977, a décidé de mettre en place, jusqu'à nouvel ordre, une zone de protection de la pêche, plutôt qu'une zone économique exclusive. L'objectif de cette décision était notamment de garantir une gestion responsable des ressources vivantes.

Les mesures prises à cet égard dans la zone de protection de la pêche ont été, pour l'essentiel, respectées. Toutefois, le droit de la Norvège à réglementer la pêche et exercer son autorité juridique dans cette partie du socle continental ne va pas sans contestations. L'Espagne, l'Islande et la Russie ont notamment remis ce droit en cause, en se référant aux dispositions contenues dans le Traité du Svalbard.

La position de la Norvège est claire et solidement fondée sur le droit international : en tant qu'État côtier, nous avons le droit d'établir, de notre propre chef, des zones maritimes autour du Svalbard, et le devoir d'empêcher, entre autres, la surexploitation des ressources de pêche.

La Norvège continuera à assumer ses responsabilités d'une façon transparente et cohérente. Nous attendons des autres acteurs impliqués qu'ils se conforment aux règles et réglementations nationales et internationales. Le suivi, en termes de politique étrangère, de l'action en faveur du Grand Nord visera à obtenir le soutien de nos alliés et de nos partenaires, de sorte que la Norvège puisse faire

face aux réels défis rencontrés dans ces régions.

La coopération avec la Russie

Notre relation avec la Russie, pays limitrophe du nôtre avec lequel nous partageons la mer de Barents, est la dimension bilatérale essentielle de la politique en faveur du Grand Nord.

La Russie à laquelle nous avons à faire aujourd'hui est différente du pays qui est apparu sur la scène internationale dans les premières années suivant la dissolution de l'Union soviétique. Cette Russie actuelle connaît un développement économique très rapide, qui s'appuie notamment sur les importantes recettes du secteur énergétique, et fait suite à une série de réformes.

Après de longues décennies d'autoritarisme gouvernemental et d'isolationnisme, la Russie occupe aujourd'hui la place qui lui revient parmi les démocraties qui œuvrent à la coopération européenne. C'est là une évolution dont la Norvège, en tant que pays voisin, ne peut que se féliciter.

Néanmoins, il reste à clarifier de quelle manière la Russie compte évoluer dans un certain nombre de domaines qui intéressent également le monde environnant, notamment pour ce qui est des questions essentielles comme la progression de l'état de droit, la liberté d'expression et les droits de l'homme. Les changements qui affectent la politique, l'économie et la société russes n'ont pas d'incidence sur les objectifs

de la politique norvégienne. Mais nous nous devons de suivre cette évolution et d'adapter les moyens d'action dont nous faisons usage. Le dialogue avec la Russie doit être ouvert et sans ambiguïté en ce qui concerne le regard de la Norvège sur les droits de l'homme, les principes de l'état de droit et les droits politiques.

Le gouvernement estime que la politique norvégienne envers la Russie doit être pragmatique, fondée sur la défense de nos intérêts nationaux et tournée vers la coopération.

Sans engagement de la part de la Russie, ni coopération russo-norvégienne, il ne sera pas possible de garantir pleinement une utilisation durable des ressources, ni une gestion responsable de l'environnement en mer de Barents. C'est pourquoi le gouvernement souhaite renforcer la coopération avec la Russie en vue d'une exploitation de la mer de Barents basée sur la préservation des écosystèmes, aussi bien dans le cadre de la commission russo-norvégienne de défense de l'environnement, que la commission mixte de pêche russo-norvégienne. Cette coopération englobe notamment des mesures destinées à lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

La Norvège a tiré des expériences essentielles du travail réalisé pour élaborer un plan de gestion global. Nous ne pouvons escompter qu'un plan mis au point par la Norvège puisse s'appliquer à l'ensemble de la mer de Barents, mais grâce à

la coopération avec la Russie, les principes et la méthode adoptée par ce plan global peuvent être pertinents pour la zone dans sa totalité.

Il y a déjà trente ans, nous avons mis en place avec l'Union soviétique une coopération en matière de pêche qui a permis une exploitation durable des populations de poissons vivant dans les eaux septentrionales. La gestion des ressources vivantes repose sur une coopération russo-norvégienne de près d'un siècle en matière de recherche océanographique.

Le gouvernement a également pour ambition le développement d'une coopération efficace avec la Russie pour une exploitation responsable des réserves de pétrole de la mer de Barents. L'actuel gouvernement, tout comme le précédent, a accepté l'invitation du Président Poutine à mettre en place entre les deux pays un partenariat stratégique pour l'utilisation des ressources énergétiques du Grand Nord. Une part du plan d'action dont il est ici question a pour objet de donner un contenu concret à ce partenariat - ou à la perspective ainsi ouverte.

Dans ce contexte, nous étudierons les possibilités de création d'une zone de coopération industrielle englobant à la fois des territoires norvégiens et russes dans les régions frontalières septentrionales. À terme, cette zone pourra favoriser l'émergence d'une coopération basée à terre, et visant à servir la future activité pétrolière en mer de Barents.

Lors de la création de cette zone, il sera important d'étudier dans quelle mesure il pourra être fait usage de moyens d'action existants. La Norvège mettra au point sa propre proposition sur le sujet, en vue de sa présentation aux autorités russes et d'un suivi éventuel au sein d'un groupe de travail bilatéral spécifique.

Nous œuvrerons pour que les deux pays se fixent des objectifs environnementaux ambitieux, et que soit appliqué à l'ensemble de l'activité pétrolière de la mer de Barents un haut niveau de protection en termes de santé, d'environnement et de sécurité. Le travail sur ces trois points sera approfondi dans le cadre d'une collaboration avec les autorités russes, l'industrie pétrolière et les acteurs de la vie économique dans les deux pays. Nous nous proposons également de pousser plus avant la coopération qui existe d'ores et déjà avec la Russie sur les questions relatives à la sécurité maritime, à la prévention des accidents pétroliers et aux services de secours en mer.

La Norvège s'efforcera de procéder à ce renforcement, sur tous les plans, de ses relations avec la Russie, de la manière la plus simple et la moins coûteuse possible. C'est pourquoi nous avons négocié un nouvel accord concernant le mode d'attribution des visas. Cet accord, qui devrait entrer en vigueur au premier semestre de l'année 2007, simplifiera les procédures d'obtention de visas pour de nombreuses catégories de citoyens norvégiens ou russes qui sont amenés à voyager entre les deux pays. L'un

de ses aspects les plus positifs réside dans la possibilité d'obtenir des visas valables pour plusieurs voyages pendant une période assez longue.

La Norvège et la Russie se sont également entendues pour élargir les horaires d'ouverture du poste-frontière de Storskog. Le gouvernement veillera à ce que cette disposition entre rapidement en vigueur. Il prévoit par ailleurs d'aménager un passage plus large dans le but de faciliter la circulation à cet endroit. À ce sujet, il serait souhaitable d'étudier la pratique qui a cours dans d'autres pays de l'espace Schengen, notamment la Finlande.

La présence des forces armées

Les changements qui se produisent dans le Grand Nord touchent également au rôle de l'armée. Le gouvernement norvégien a renforcé les moyens de navigation dont dispose la Garde côtière et la capacité de vol des avions Orion.

La plupart des défis qui se posent dans ces régions en termes de sécurité ne se limitent pas à des domaines donnés. C'est pourquoi ils exigent une étroite collaboration entre les autorités civiles et militaires. Les forces armées fournissent, dans ce contexte, une contribution capitale, notamment lorsqu'il s'agit de pouvoir mettre à disposition un appareil de commandement ou d'action sous forme de commandos, et une capacité d'intervention à laquelle il soit possible de faire appel en cas de besoin.

L'une des tâches principales de l'armée consiste à fournir une base de décision nationale, en assurant une surveillance réactive et des services de renseignement. Les défis du Grand Nord illustrent la nécessité, pour les autorités norvégiennes, d'avoir accès en permanence à une image actualisée de la situation, qu'il s'agisse de problèmes d'environnement ou de ressources, d'évolutions à caractère civil ou militaire dans les régions limitrophes de la Norvège. La surveillance et le renseignement resteront, dans l'avenir, des tâches essentielles pour les forces armées basées dans le Grand Nord.

La présence de l'armée dans ces régions demeure capitale pour ce qui est de l'exercice de notre autorité, et pour la participation au travail de gestion des ressources. Elle contribue à la prévisibilité et la stabilité, et joue un rôle tout à fait déterminant pour notre capacité à gérer les crises éventuelles dans le Grand Nord.

En veillant au respect des règles fixées pour préserver les ressources naturelles, la Norvège établit clairement la nécessité de prendre au sérieux les engagements internationaux et nationaux. Les infractions à la législation norvégienne en matière de pêche sont traitées d'une manière fiable, cohérente et conforme à la permanence des règles, ce qui suppose le développement d'une collaboration efficace entre la Garde côtière, le ministère public et la police. La coopération entre la Garde côtière norvégienne et la garde régionale côtière russe sera approfondie,

pour une coordination optimale des contrôles de pêche pratiqués en mer de Barents.

Des parts importantes de l'activité militaire ont pour théâtre les départements du Nord de la Norvège. Citons principalement le fait que la formation des contingents du service militaire obligatoire s'y déroule entièrement. Le district d'Indre Troms est l'un des centres de gravité de ces activités militaires, et est appelé à conserver son importance dans l'avenir. En outre, la garnison du district du Sør-Varanger est l'une des divisions de l'armée auxquelles revient un rôle primordial.

La Norvège mène avec ses alliés, depuis de longues années, une étroite coopération concernant des activités militaires dans les régions septentrionales, en particulier sous la forme d'entraînement et d'exercices. Ces activités sont importantes dans la mesure où elles permettent aux pays alliés de se familiariser avec les conditions naturelles propres au Grand Nord, et de renforcer, d'une façon plus générale, la coordination des opérations. Le gouvernement prévoit d'accroître la participation de ses alliés aux entraînements organisés dans les régions Nord, et fera en sorte de conserver l'intérêt que peuvent y trouver ses alliés et ses partenaires.

La coopération russo-norvégienne dans le domaine militaire contribue également à renforcer la confiance mutuelle et la capacité des deux parties à résoudre des problèmes en commun. L'import-

tance de bons contacts entre les différentes autorités militaires de la région s'est révélée lors d'un certain nombre de crises ou de situations difficiles, comme l'ont montré, par exemple, l'affaire du "Koursk" et celle de "l'Elektron". La Norvège travaillera activement à intensifier son dialogue avec la Russie en matière militaire.

